



Ville d'Iqaluit  
1085 Mivvik Street  
C.P. 460  
Iqaluit (Nunavut)  
XOA 0H0

# Message d'intérêt public

## La prise de décisions : Déroulement des réunions du conseil municipal

Le 15 juillet 2025 – Iqaluit, Nunavut

---

La Ville d'Iqaluit invite les résidents à mieux comprendre le déroulement des réunions du conseil municipal ainsi que le mécanisme de prise de décisions qui façonnent la vie communautaire. Ces réunions se déroulent conformément aux règles établies par la *Loi sur les cités, villes et villages* et au règlement municipal intérieur du conseil municipal de la Ville. Ces règles contribuent à garantir que les décisions sont prises de manière transparente et équitable.

Les réunions du Conseil ont lieu périodiquement, habituellement deux fois par mois, et sont ouvertes au public. L'horaire et l'ordre du jour de chaque réunion sont publiés à l'avance sur le site Web de la Ville et affichés à des endroits publics. Cela permet aux résidents de savoir quand les réunions ont lieu et quels sujets seront abordés.

Si vous souhaitez vous adresser directement au Conseil au sujet d'un enjeu ou d'une préoccupation, vous devez demander à être inscrit à l'ordre du jour de la réunion à titre de « délégation ». Pour ce faire, vous avez besoin de contacter le bureau du secrétaire municipal deux semaines avant la réunion. Cela permet à votre demande d'être examinée, mais aussi à l'ordre du jour d'être mis à jour et approuvé de nouveau avant la tenue de la réunion. Les délégations sont prévues en début de réunion, avant que le Conseil ne commence à débattre ou à voter sur les points à l'ordre du jour. Il s'agit du moment officiel où les résidents et les groupes communautaires peuvent partager leurs points de vue avec le Conseil.

Il est important de noter qu'une fois que le Conseil en est à l'étape finale de l'adoption d'un règlement municipal appelée la troisième lecture, aucune autre intervention du public n'est permise au cours de cette réunion. C'est pourquoi les résidents sont encouragés à s'exprimer tôt dans le processus, tant que le Conseil est encore en train d'étudier la question.

Pour favoriser la transparence, la Ville publie les ordres du jour des réunions, une liste des motions du Conseil, les Procès-verbaux des réunions du Conseil, et les enregistrements audio complets sur son site Web. Bien que ces fichiers audio offrent un enregistrement complet de chaque réunion, ils ne sont pas consultables, ce qui peut rendre la recherche de discussions

□□□□□□ □□□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□ , □□□□□□□□ , □□□□□□□□ □□□  
www.iqaluit.ca

Media releases are available in Inuktitut, English and French at [www.iqaluit.ca](http://www.iqaluit.ca)

Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais et en français au [www.iqaluit.ca](http://www.iqaluit.ca)



Ville d'Iqaluit  
1085 Mivvik Street  
C.P. 460  
Iqaluit (Nunavut)  
XOA 0H0

précises plus longue. La Ville travaille à améliorer l'accès aux archives des réunions afin que les résidents soient plus facilement informés.

Nous encourageons tous les résidents à participer à la vie de leur administration locale en assistant aux réunions, en se tenant informés et en communiquant avec le Conseil lorsqu'ils ont des questions ou des commentaires.

###

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

**Geoff Byrne**

Gestionnaire des communications et du service à la clientèle

Ville d'Iqaluit

867-979-5619 | [G.Byrne@iqaluit.ca](mailto:G.Byrne@iqaluit.ca)

□□□□□□ □□□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□ , □□□□□□□□ , □□□□□□□□ □□□  
[www.iqaluit.ca](http://www.iqaluit.ca)

Media releases are available in Inuktitut, English and French at [www.iqaluit.ca](http://www.iqaluit.ca)

Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais et en français au [www.iqaluit.ca](http://www.iqaluit.ca)